

# Le mari de Lolo Ferrari condamné pour avoir accusé un policier de faux

« **S**OUÇONNÉ un temps d'avoir joué un rôle dans la mort de son épouse Lolo Ferrari, **É**ric Vigne a voulu déstabiliser l'enquête, la décrédibiliser en accusant un policier de faux » s'était emporté le procureur de la République de Grasse Jean-Louis Moreau, à l'audience du tribunal correctionnel, le 10 mars dernier. Le tribunal a rendu son délibéré mardi et condamné **É**ric Vigne, 59 ans, à 6 mois de prison avec sursis et 6 000 € d'amende pour

dénonciation calomnieuse. Le 5 mars 2000 vers midi, **É**ric Vigne découvre, dans leur maison de Grasse, chemin des Maures et des Adrets, le corps sans vie de son épouse **È**ve Vallois, alias Lolo Ferrari. L'artiste de variété de 37 ans, célèbre pour sa poitrine surdimensionnée, aurait succombé à une surdose médicamenteuse. Entendu par les services de police, Vigne indique qu'ils ne s'étaient pas quittés depuis la veille au soir. Or trois voisins af-

firmement les avoir vus séparément dans la matinée. S'appuyant sur leurs déclarations, le directeur de l'enquête rédige quatre procès-verbaux.

## « Dénonciation scélérate »

Trente mois plus tard, les témoins changent leur version des faits devant la juge d'instruction. **É**ric Vigne porte plainte pour faux contre l'enquêteur. Une plainte classée sans suite par le parquet.

« Pourquoi avoir mis en cause

l'honnêteté d'un policier ? » lui demande le président Alain Ramy.

« Les témoins ont dit que le policier s'était gouré, se justifie **É**ric Vigne à la barre, teint hâlé, cheveux longs blonds décolorés attachés par une barrette. *J'étais écroulé. Je risquais 30 ans de prison, j'étais acculé.* » « Il a allumé un contre-feu » dénonce **M**ichel Valiergue, avocat de la partie civile. « Une dénonciation scélérate comme stratégie de défense », ajoute le

procureur avant de requérir 2 ans de prison avec sursis et 10 000 € d'amende. Il précise : « Ce type d'accusation est particulièrement grave : un policier qui fait un faux dans l'exercice de ses fonctions encourt 15 ans de réclusion. »

En défense, **M**ichel Faraud a plaidé la relaxe : « Pour qu'il y ait dénonciation calomnieuse, il faut démontrer que le plaignant savait que les faits dénoncés étaient inexacts. »

M. T.

## Partenariat CCI/Relais et châteaux

Le club des partenaires du centre de ressources Côte d'Azur a accueilli un nouvel adhérent au salon de la Chambre de commerce et d'industrie. Une convention a été signée par

## textos

Dominique Esteve président de la CCI de Nice et Anthony Torkington, président de la délégation régionale

Provence Alpes Côte d'Azur Corse de Relais Châteaux. L'objet de ce partenariat est de nouer de nouvelles relations, valoriser l'image de la Côte d'Azur et développer le tourisme d'affaire avec l'ensemble des membres du club.

## expulsion

# Pas de sursis pour le travailleur sans papier cannois

**M**ALGRÉ un recours devant le tribunal administratif samedi, **A**bdelghani Sariak, 37 ans, a été expulsé. Il a pris, mardi dernier, le bateau pour l'Algérie, son pays d'origine. C'est à la suite d'un contrôle de police, la semaine dernière, que ce travailleur sans papier avait été interpellé. Depuis son arrivée en France en 2001, **A**bdelghani Sariak « a pourtant toujours travaillé dans un restaurant de Cannes en tant que plongeur », souligne son avocat **M**ichel Ciccolini. « Nous allons faire appel. Mais cette histoire est exemplaire de l'attitude de l'administration, qui a

tendu un piège à tous ceux qui pensent être régularisés parce qu'ils ont des fiches de paye ».

**M**ichel Ciccolini n'a pas de mots assez durs pour fustiger la situation : « Ce sont des manœuvres de basse police pour assurer les chiffres voulus par le ministre des "expulsions". On renvoie ainsi des personnes intégrées, sans histoire, calmes. » Son client semble avoir accepté son sort « Il est fataliste. Lui ne va pas faire une grève de la faim, ou prétendre qu'il vient d'un pays en guerre. Mais il faut se méfier de l'État quand il parle de régularisation des travailleurs sans papier ».

ALPES-MARITIMES CONSEIL GÉNÉRAL

**OPEN GAZ DE FRANCE CAGNES-SUR-MER ALPES-MARITIMES**

26 AVRIL 4 MAI 08 [www.opendecagnes.com](http://www.opendecagnes.com) Gaz de France

US CAGNES TENNIS - Parc des Sports - Rés. : 04 93 73 02 52 BNP PARIBAS

ENTRÉE GRATUITE du samedi 26 au mercredi 30 avril

Judi 1 <sup>er</sup> mai :	8€
Vendredi 2 mai :	8€
Samedi 3 mai :	10€
Dimanche 4 mai :	12€

Toute la semaine du tournoi, profitez d'un break à la terrasse de La Brasserie "Le Sel" Assiette gourmande, boissons, pâtisseries...

IF, SFR, HEBEL, PEUGEOT AZUR, nice-mntia, 3

Du 30 Avril au 11 Mai

**VENTE EXCEPTIONNELLE à la FABRIQUE** ouvert dimanche et fêtes

**QUERCUS** Fabricant de Meubles

Ch. des Gourguettes (D109) CANNES LA BOCCA (13<sup>ème</sup> secteur 41) Tél. 04 93 48 10 53